# Commission Départementale des Risques Naturels Majeurs

## - CDRNM -

jeudi 16 mars 2021 Préfecture des Yvelines, salle Paleswki







## Ordre du jour

#### **ACTUALITÉS, BILAN 2020 ET PERSPECTIVES 2021**

Risque inondation et ouvrages hydrauliques
Risque mouvements de terrain
Risque retrait-gonflement des argiles
Fonds Barnier
Catastrophes naturelles

#### **INFORMATION PRÉVENTIVE**

Présentation du DDRM et échanges sur les pratiques en matière d'information préventive

#### PRÉPARATION DU SDRNM 2023-2027

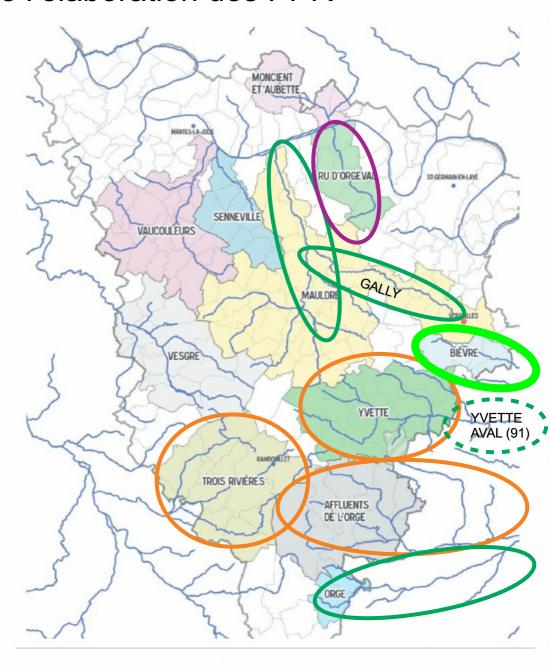
Préparation de la révision et échanges sur les priorités d'actions

www.yvelines.gouv.fr 2/44



## État d'avancement de l'élaboration des PPR

Bassin de risque	Cours d'eau	Autre dépar- tement concerné	Réglementation actuelle	Prio- rité
Affluents de l'Orge	Rémarde et affluents (Aulne, Rabette, Gloriette)	91	- R. 111-3 (78) - PPR prescrit (91) ;	2
Bièvre amont		91	En cours	1
	Mauldre (aval) et Lieutel		PPRi approuvé (09/2006)	Sans objet
Mauldre	Ru de Gally		PPRi approuvé (07/2013)	Sans objet
	Mauldre amont et affluents		R. 111-3	3
Montcient-	Montcient	95	R. 111-3	4
Aubette	Aubette de Meulan	95	R. 111-3	4
Ru d'Orgeval			R. 111-3	2
Orge et Sallemouille	Orge	91	PPRi approuvé (06/2017)	Sans objet
Senneville			PPRi (construit comme le R. 111-3)	4
	Guesle			4
Trois Rivières	Gueville		R. 111-3	4
	Drouette	28	R. 111-3	3
Vaucouleurs			R. 111-3	3
Vesgre		28	R. 111-3	3
Yvette		91	- R. 111-3 (78) - PPR approuvé (91)	



+ PPRI Seine et Oise approuvé en 2007

www.yvelines.gouv.fr 4/44



## État d'avancement de l'élaboration des PPR

Bassin de risque	Cours d'eau	Autre dépar- tement concerné	Réglementation actuelle	Prio- rité	Justification des priorités / Commentaires
Affluents de l'Orge	Rémarde et affluents (Aulne, Rabette, Gloriette)	91	- R. 111-3 (78) - PPR prescrit (91) ;	2	
Bièvre amont		91	En cours	1	
	Mauldre (aval) et Lieutel		PPRi approxyé (09/2006)	Sans objet	Crue de Mai/juin 2016 Enjeux touchés à préciser
Mauldre	Ru de Gally		PPRi approuvé (07/2013)	Sens objet	
	Mauldre amont et affluents		R. 111-3	3	Crue de Mai/juin 2016 Enjeux touchés à préciser
Montcient-	Montcient	95	R. 111-3	4	
Aubette	Aubette de Meulan	95	R. 111-3	4	
Ru d'Orgeval			R. 111-3	2	Enjeux importants
Orge et Sallemouille	Orge	91	PPRi approuvé (06/2017)	Sans objet	
Senneville			PPRi (construit comme le R. 111-3)	4	Pas d'enjeux connus
	Guesle			4	
Trois Rivières	Gueville		R. 111-3	4	
	Drouette	28	R. 111-3	3	Crue de Mai/juin 2016 Enjeux touchés à préciser
Vaucouleurs			R. 111-3	3	
Vesgre		28	R. 111-3	3	Crue de Mai/juin 2016 Enjeux touchés à préciser
Yvette		91	- R. 111-3 (78) - PPR approuvé (91)	1	Enjeux importants notamment pendant la crue de Mai/juin 2016

#### **Bièvre**

(<u>78</u> & 91)

PPRI approuvé le 10 mars 2020 et transmis aux communes en juin 2020.

www.yvelines.gouv.fr 5/44



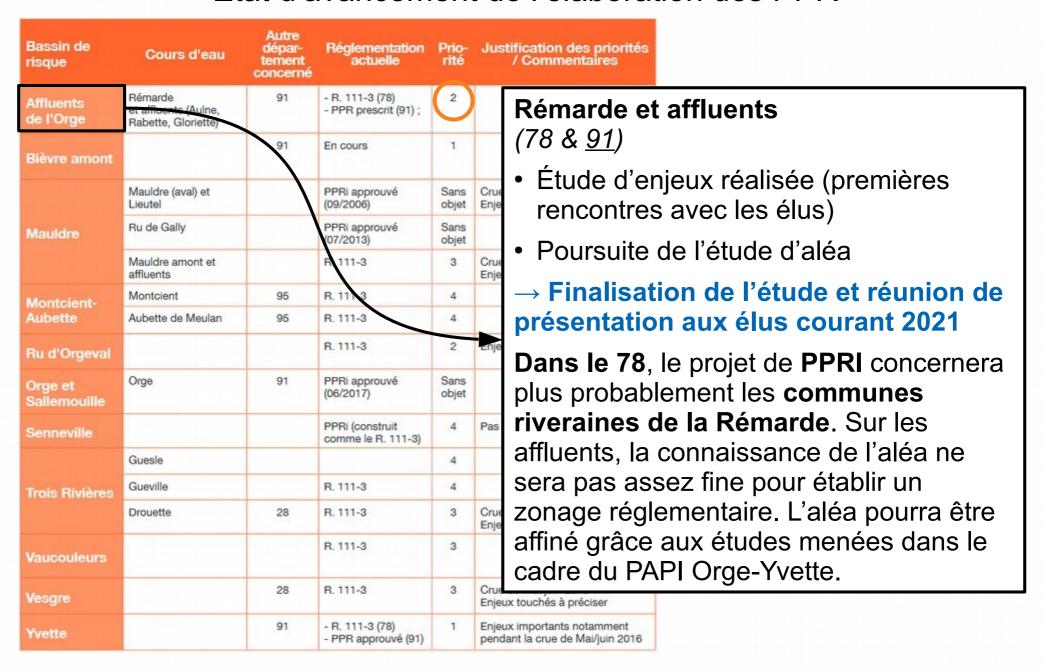
## État d'avancement de l'élaboration des PPR

Bassin de risque	Cours d'eau	Autre dépar- tement concerné	Réglementation actuelle	Prio- rité		tion des priorités mmentaires					
Affluents de l'Orge	Rémarde et affluents (Aulne, Rabette, Gloriette)	91	- R. 111-3 (78) - PPR prescrit (91) ;	2	[ <sub>1</sub> / <sub>2</sub>	4.4					
Bièvre amont		91	En cours	1		<b>rette amo</b> 8, l'étude	ont d'aléa inclura les communes				
	Mauldre (aval) et Lieutel		PPRi approuvé (09/2006)	Sans objet	,						
Mauldre	Ru de Gally		PPRi approuvé (07/2013)	Sans objet	•	<ul> <li>Prestation pour compléter les donnée</li> </ul>					
	Mauldre amont et affluents		R. 111-3	3	Crue Enje	topograpl	niques				
Montcient-	Montcient	95	R. 111-3	4	. (	Convention	on nassée avec le SIAHVV				
Aubette	Aubette de Meulan	95	R. 111-3	4	Convention passée avec le SIAH		<u>.                                      </u>				
Ru d'Orgeval			R. 111-3	2		pour utiliser et compléter le modèle développé par le syndicat					
Orge et Sallemouille	Orge	91	PPRi approuvé (06/2017)	sans objet			ion pour la réalisation d'une				
Senneville			PPRi (construit comme le R. 111-3)	4	990	étude d'a	•				
	Guesle			4		_					
Trois Rivières	Gueville		R. 111-3	4	$\rightarrow$	Lancem	ent de l'étude d'aléa début				
	Drouette	28	R. 111-3	3	nie		(prestataire retenu : ANTEA,				
Vaucouleurs			R. 111-3	3		•	risionnelle : 13 mois)				
Vesgre		28	R. 111-3	3	7100	Premièr urant av	e réunion avec les élus				
Yvette	$\vdash$	91	- R. 111-3 (78) - PPR approuvé (91)	1	nje	rue de Mai/juin 2016					

www.yvelines.gouv.fr 6/44



#### État d'avancement de l'élaboration des PPR



www.yvelines.gouv.fr 7/44



## Risque inondation

## État d'avancement de l'élaboration des PPR

Bassin de risque	Cours d'eau	Autre dépar- tement concerné	Réglementation actuelle	Prio- rité	Justification des priorités / Commentaires
Affluents de l'Orge	Rémarde et affluents (Aulne, Rabette, Gloriette)	91	- R. 111-3 (78) - PPR prescrit (91) ;	2	
Bièvre amont		91	En cours	1	Orgeval (78)
	Mauldre (aval) et Lieutel		PPRi approuvé (09/2006)	Sans objet	Crue
Mauldre	Ru de Gally		PPRi approuvé (07/2013)	Sans	
	Mauldre amont et affluents		R. 11/-3	3	notamment recensement des enjeux et
Montcient-	Montcient	95	R. 111-3	4	modélisation hydraulique.
Aubette	Aubette de Meulan	95	R. 111-3	4	
Ru d'Orgeval			R. 111-3	2	→ Finalisation de l'étude courant 2021
Orge et Sallemouille	Orge	91	PPRi approuvé (06/2017)	Sans objet	
Senneville			PPRi (construit comme le R. 111-3)	4	Pas d'enjeux connus
	Guesle			4	
Trois Rivières	Gueville		R. 111-3	4	
	Drouette	28	R. 111-3	3	Crue de Mai/juin 2016 Enjeux touchés à préciser
Vaucouleurs			R. 111-3	3	
Vesgre		28	R. 111-3	3	Crue de Mai/juin 2016 Enjeux touchés à préciser
Yvette		91	- R. 111-3 (78)	1	Enjeux importants notamment

www.yvelines.gouv.fr 8/44

pendant la crue de Mai/juin 2016

- PPR approuvé (91)



## État d'avancement de l'élaboration des PPR

Bassin de risque	Cours d'eau	Autre dépar- tement concerné	Réglementation actuelle	Prio- rité	Justification des priorités / Commentaires	
Affluents de l'Orge	Rémarde et affluents (Aulne, Rabette, Gloriette)	91	- R. 111-3 (78) - PPR prescrit (91) ;	2		
Bièvre amont		91	En cours	1	Drouette et affluents	5
	Mauldre (aval) et Lieutel		PPRi approuvé (09/2006)	Sans objet	Crue (78 & <u>28</u> )	
Mauldre	Ru de Gally		PPRi approuvé (07/2013)	Sans objet	Volonté du DDT28 (	
	Mauldre amont et affluents		R. 111-3	3	sur la Drouette. Par	
Montcient-	Montcient	95	R. 111-3	4	•	aphique, la DDT78 a
Aubette	Aubette de Meulan	95	R. 111-3	4	souhaité être assoc	iée à la démarche.
Ru d'Orgeval			R. 111-7	2	→ Lancement d'une	étude complète
Orge et Sallemouille	Orge	91	PPRi approuvé (06/2017)	Sans objet	(aléa, enjeux et élab	oration du PPRI)
Senneville			PPRi (construit comme le R. 111-3)	4	courant 2021	
	Guesle			4		
Trois Rivières	Gueville		R. 111-3	4		
	Drouette	28	R. 111-3	3	Crue de Mai/juin 2016 Enjeux touchés à préciser	
Vaucouleurs			R. 111-3	3		
Vesgre		28	R. 111-3	3	Crue de Mai/juin 2016 Enjeux touchés à préciser	
Yvette		91	- R. 111-3 (78) - PPR approuvé (91)	1	Enjeux importants notamment pendant la crue de Mai/juin 2016	

www.yvelines.gouv.fr 9/44



# PROGRAMMES D'ACTIONS DE PREVENTION DES INONDATIONS (PAPI)

Évolutions réglementaires

#### Mise à jour du cahier des charges « PAPI3 »

- Raisons (conseil de défense écologique du 12 février 2020) : concilier au mieux l'agenda pluriannuel nécessaire à l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de prévention à l'échelle d'un bassin et la demande d'amélioration rapide de la résilience des territoires
  - → <u>simplification et accélération de certaines démarches</u>
- Applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2021

Disponible sur: <a href="https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Cahier%20des/%20charges%20PAPI%203%202021\_0.pdf">https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Cahier%20des/%20charges%20PAPI%203%202021\_0.pdf</a>

www.yvelines.gouv.fr 10/44



# PROGRAMMES D'ACTIONS DE PREVENTION DES INONDATIONS (PAPI)

## Évolutions réglementaires

#### Mise à jour du cahier des charges « PAPI3 »

- Évolutions :
  - consolidation d'une démarche en 2 temps : programme d'études préalables (ex-PAPI d'intention) puis PAPI,
  - désignation par le Préfet pilote d'un référent État (DDT ou sous préfet),
  - labellisation au plus près des territoires (les PAPI labellisés au niveau local ne nécessiteront plus la validation financière par le Ministère),
  - soutien financier pour l'animation accru et déployé dès la déclaration d'intention,
  - simplification des avenants,
  - la prise en compte de l'urbanisme est intégrée dans l'ensemble du dossier de PAPI et non plus en note annexe,
  - possibilité de certains travaux dans les Programmes d'études préalables (repères de crue, équipements de surveillance ou d'alerte, réduction de vulnérabilité),
  - une phase de pré-cadrage organisée par le référent État avec le porteur de projet,
  - obligation de publicité pour toute action bénéficiant d'un financement de l'État.

www.yvelines.gouv.fr 11/44



# Systèmes d'endiguement et aménagements hydrauliques

État d'avancement du classement dans les Yvelines

#### Barrages (au titre de la réglementation de 2015) :

- 1 barrage de classe B : barrage VNF de Chatou (AP du 20/07/20),
- 22 barrages de classe C dont :
  - 15 déjà classés dont 3 barrages VNF (2 classés en juin 2020 et 1 en janvier 2021),
  - **7 à classer ou reclasser en C** (début des travaux de classement en 2021/2022),
- 100<sup>aine</sup> de barrages non classés.

www.yvelines.gouv.fr 12/44



# Systèmes d'endiguement et aménagements hydrauliques

État d'avancement du classement dans les Yvelines

#### Aménagements hydrauliques :

- AH Rambouillet (4 ouvrages gérés par la CART): AVP reçu, dossier officiel attendu pour 2021
- AH Bièvre (SIAVB, 5 ouvrages dans le 78): études en cours,
- AH Yvette (SIAHVY, 2 ouvrages dans le 78): AVP attendu pour 2021,
- AH SMAGER : opportunité en cours d'examen

#### Systèmes d'endiguement :

- SE de Sartrouville-Montesson : autorisation du SE à la fin des travaux → dépôt du dossier au 30 juin 2021
- SE du Pecq : études de danger en cours par le SMSO
- SE d'Achères : études à venir par le SMSO

www.yvelines.gouv.fr 13/44



#### **Directive inondation**

Préparation du deuxième cycle 2022-2027

#### Planning de l'élaboration du PGRI 2022-2027

- Évaluation environnementale en cours de finalisation
- Consultation du public du 1er mars 2021 au 1er septembre 2021 (en commun avec celle du SDAGE) : <a href="http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/consultation-publique-sur-l-eau-et-les-inondations-a4403.html">http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/consultation-publique-sur-l-eau-et-les-inondations-a4403.html</a>



Approbation en mars 2022

www.yvelines.gouv.fr 14/44



## État d'avancement de l'élaboration des PPR et PAC

Bassin de risque	Communes	Autre département concerné	Service compétent	Réglementation actuelle	Priorité	Justification des priorités / Commentaires					
Massif de l'Hautil	Vaux-sur-Seine, Chanteloup-les- Vignes, Triel-sur- Seine, Andrésy, Evecquemont	95	IGC	PPRN approuvé (12/1995)	Sans objet	Opportunité d'une révision partielle par commune à étudier. Dissolution du gypse					
	Vaux-sur-Seine	Cerema			0	PPR liés aux anciennes carrières de Follainville-Dennemont					
	Andrésy	Cerema			1	Folialityllie-Definelifolit					
Médan - Vilennes				PPRN approuvé (03/2007)	Sans objet	Études livrée fin 2019, PAC transmis à					
Boucle de	Marly-le-Roi		IGC	En cours	1	la commune.  • Réunion de lancement d'un PPR multi- risque (cavités et fronts rocheux) en décembre 2020.					
Montesson - Saint	Port-Marly		IGC	En cours	1						
Germain	La Celle Saint Cloud			PPRN approuvé (11/2015)	Sans						
	Louveciennes			PPRN approuvé (09/2012)	Sans						
	Bougival			PPRN approuvé (11/2012), modifié (02/2017)	Sans						
Conflans - Maurecourt	Conflans-Sainte- Honorine			PPRN approuvé (12/2011)	Sans objet	→ étude des enjeux et élaboration du					
	Maurecourt		Cerema	R. 111-3 cavités		projet de PPR en 2021					
Anciennes carrières des	Feucherolles		IGC	En cours	1	GEORGE FER EII ZUZ I					
plaines et des plateaux	Chavenay		IGC	En cours	1	Étude d'aléa en cours depuis avril 2017					
Anciennes carrières de	Follainville- Dennemont	]	Cerema/IGC	En cours	1	PAC en cours, PPRN à venir en 2018					
la vallée de la Seine	Meulan		IGC	R. 111-3	3	PAC ou PPRN (craie)					
Front rocheux de la boucle de Moisson et de Guernes	Follainville		Cerema		2	PAC Front rocheux					
Autres bassins											
Craie	Houdan		IGC	R. 111-3	3	PAC ou PPRN (craie)					
Marnières	St Rémy lès Chevreuses		IGC	Zonage fait en 2017	1	PAC Cavités					

www.yvelines.gouv.fr 15/44



## État d'avancement de l'élaboration des PPR et PAC

Bassin de risque	Communes	Autre département concerné	Service compétent	Réglementation actuelle	Priorité Justification des priorités / Commentaires			
Massif de l'Hautil	Vaux-sur-Seine, Chanteloup-les- Vignes, Triel-sur- Seine, Andrésy, Evecquemont	95	IGC	PPRN approuvé (12/1995)	PPR liés aux anciennes carrières de Chavenay et Feucherolles			
	Vaux-sur-Seine	Cerema			3			
	Andrésy	Cerema			<ul> <li>Études livrée fin 2019, PAC transmis à</li> </ul>			
Médan - Vilennes				PPRN approuvé (03/2007)	Sans la commune.			
Boucle de	Marly-le-Roi		IGC	En cours	<ul> <li>Réunions de lancement en octobre</li> </ul>			
Montesson - Saint	Port-Marly		IGC	En cours				
Germain	La Celle Saint Cloud			PPPN approuvé (11/2015)	2020 (choix d'un PPR unique pour les			
	Louveciennes			PRN approuvé (09/2012)	deux communes)			
Bougival			/	PPRN approuvé (11/2012), modifié (02/2017)	→ étude des enjeux et élaboration du			
Conflans - Maurecourt	Conflans-Sainte- Honorine			PPRN approuvé (12/2011)	sans projet de PPR en 2021			
	Maurecourt		Cerepia	R. 111-3 cavités	1 PAC Front rocheux			
Anciennes carrières des	Feucherolles		VSC	En cours	Étude d'aléa en cours depuis avril 2017			
plaines et des plateaux	Chavenay		IGC	En cours	Étude d'aléa en cours depuis avril 2017			
Anciennes carrières de	Follainville- Dennemont		Cerema/IGC	En cours	1 PAC en cours, PPRN à venir en 2018			
la vallée de la Seine	Meulan		IGC	R. 111-3	3 PAC ou PPRN (craie)			
Front rocheux de la boucle de Moisson et de Guernes	Follainville		Cerema		2 PAC Front rocheux			
Autres bassins	8							
Craie	Houdan		IGC	R. 111-3	3 PAC ou PPRN (craie)			
Marnières	St Rémy lès		IGC	Zonage fait en 2017	1 PAC Cavités			

www.yvelines.gouv.fr 16/44



## État d'avancement de l'élaboration des PPR et PAC

Bassin de risque	Communes	Autre département concerné	Service compétent	Réglementation actuelle	Priorité	Justification des priorités / Commentaires			
Massif de l'Hautil	Vaux-sur-Seine, Chanteloup-les- Vignes, Triel-sur- Seine, Andrésy, Evecquemont	95	IGC	PPRN approuvé (12/1995)	Sans objet	Opportunité d'une révision partielle par commune à étudier. Dissolution du gypse à Triel et Vaux			
	Vaux-sur-Seine	Cerema			3	Risque lié aux fronts rocheux à confirmer			
	Andrésy	Cerema			1	PAC Front rocheux			
Médan - Vilennes				PPRN approuvé (03/2007)	Sans objet				
Boucle de	Marly-le-Roi		IGC	En cours	1	'AC marnières à Saint-Rémy-l	ès-		
Montesson - Saint	Port-Marly		IGC	En cours		Chevreuse			
Germain	La Celle Saint Cloud			PPRN approuvé (11/2015)	Sans				
	Louveciennes			PPRN approxy9 (09/2012)	Sans objet	i ofter a commandance transi	mis à		
	Bougival			PPRN approuvé (11/2012), modifié (02/2017)	Sans	commune en juillet 2020			
Conflans - Maurecourt	Conflans-Sainte- Honorine			PPRN approuvé (/2/2011)	Sans objet	PPR Cavités et front rocheux			
	Maurecourt		Cerema	R. 111-3 cavités	1	PAC Front rocheux			
Anciennes camères des	Feucherolles		IGC	En cours	1	Étude d'aléa en cours depuis avril 2017			
plaines et des plateaux	Chavenay		IGC	En cours	1	Étude d'aléa en cours depuis avril 2017			
Anciennes carrières de	Follainville- Dennemont		Cerema/IGC	En cours	1	PAC en cours, PPRN à venir en 2018			
la vallée de la Seine	Meulan		IGC	R. 111-3	3	PAC ou PPRN (craie)			
Front rocheux de la boucle de Moisson et de Guernes	Follainville		Cerema		2	PAC Front rocheux			
Autres bassins									
Craie	Houdan		IGC	R. 111-3	2	PAC ou PPRN (craie)			
Marnières	St Rémy lès Chevreuses		IGC	Zonage fait en 201	1	PAC Cavités			



## État d'avancement de l'élaboration des PPR et PAC

Bassin de risque	Communes	Autre département concerné	Service compétent	Réglementation actuelle	Priorité	Justification des priorités / Commentaires		
Massif de l'Hautil	Vaux-sur-Seine, Chanteloup-les- Vignes, Triel-sur- Seine, Andrésy, Evecquemont	95	IGC	PPRN approuvé (12/1995)	Sans objet	Opportunité d'une révision partielle par commune à étudier. Dissolution du gypse à Triel et Vaux		
	Vaux-sur-Seine	Cerema			3	Risque lié aux fronts rocheux à confirmer		
	Andrésy	Cerema			1	PAC Front rocheux		
édan - lennes				PPRN approuvé (03/2007)	Sans objet			
loucle de	Marly-le-Roi		IGC	En cours	1	PAC marn	ières à Damp	ierre, Le
fontesson Saint	Port-Marly		IGC	En cours			Lévis-Saint-I	
ermain	La Celle Saint Cloud			PPRN approuvé (11/2015)	objet	,		
	Louveciennes			PPAN approuvé (09/2012)	Sans	Etudes d	'aléa en cours	(IGC)
	Bougival			PPRN approuvé (11/2012), modifié (02/2017)	Sans objet			
onflans - laurecourt	Conflans-Sainte- Honorine			PPRN approuvé (12/2011)	Sans objet	PPR Cavités et front rocheux		
	Maurecourt		Cerema	R. 111-3 cavités	1	PAC Front rocheux		
nciennes imères des	Feucherolles		IGO	En cours	1	Étude d'aléa en cours depuis avril 2017		
aines et des ateaux	Chavenay		ICC	En cours	1	Étude d'aléa en cours depuis avril 2017		
nciennes amères de	Follainville- Dennemont		Cerema/IGC	En cours	1	PAC en cours, PPRN à venir en 2018		
a vallée de la Seine	Meulan		IGC	R. 111-3	3	PAC ou PPRN (craie)		
ront rocheux le la boucle le Moisson et le Guernes	Follainville		Cerema		2	PAC Front rocheux		
Autres bassins					a.			
Craie	Houdan		IGC	R. 111-3	3	PAC ou PPRN (craie)		
Marnières	St Rémy lès Chevreuses		IGC	Zonage fait en 2017	1	PAC Cavités		

www.yvelines.gouv.fr 18/44



## État d'avancement de l'élaboration des PPR et PAC

Bassin de risque	Communes	Autre département concerné	Service compétent	Réglementation actuelle	Priori	rité Justification des priorités / Commentaires
Massif de l'Hautil	Vaux-sur-Seine, Chanteloup-les- Vignes, Triel-sur- Seine, Andrésy, Evecquemont	95	IGC	PPRN approuvé (12/1995)	Sans objet	
	Vaux-sur-Seine	Coroma			3	Risque lié aux fronts rocheux à confirmer
	Andrésy	Cerema			1	PAC Front rocheux
Médan - Vilennes				PPRN approuvé (03/2007)	Sans objet	
Boucle de	Marly-le-Roi		IGC	En cours	1	Suites de l'étude de priorisation des
Montesson – Saint	Port-Marly		IGC	En cours	1	PAC front rocheux (Cerema, 2019) :
Germain	La Celle Saint Cloud			PPRN approuvé (11/2015)	Sans	
	Louveciennes			PPAN approuvé (09/2012)	Sans	Lancement d'une étude d'aléa pour un
	Bougival			PPRN approuvé (11/2012), modifié (02/2017)	objet	PAC sur la commune de Carrières-sur- Seine.
Conflans - Maurecourt	Conflans-Sainte- Honorine			PPRN approuvé (12/2011)	Sans	
	Maurecourt		Cerema	R. 111-3 cavités	1	→ finalisation de l'étude et
Anciennes carrières des	Feucherolles		IGC	En cours	1	transmission du PAC en 2021
plaines et des plateaux	Chavenay		IGC	En cours	1	Étude d'aléa en cours depuis avril 2017
Anciennes carrières de	Follainville- Dennemont		Cerema/IGC	En cours	1	PAC en cours, PPRN à venir en 2018
la vallée de la Seine	Meulan		IGC	R. 111-3	3	PAC ou PPRN (craie)
Front rocheux de la boucle de Moisson et de Guernes	Follainville		Cerema		2	PAC Front rocheux
Autres bassins	3					
Craie	Houdan		IGC	R. 111-3	3	PAC ou PPRN (craie)
Marnières	St Rémy lès Chevreuses		IGC	Zonage fait en 2017	1	PAC Cavités

www.yvelines.gouv.fr 19/44



## Risque retrait gonflement des argiles

## Évolutions réglementaires

#### Loi ELAN du 23 novembre 2018

- → modification du code de la construction et de l'habitation (art. L112-20 à 25) :
- dans une zone d'aléa argiles, en cas de vente ou de construction, une étude géotechnique doit être fournie par le vendeur ou le maître d'ouvrage.

#### Décret du 22 mai 2019

- → modification du code de la construction et de l'habitation (art. R112-6 à 9) :
- contenu et validité des études géotechniques.

#### Arrêtés du 22 juillet 2020

→ approbation de la carte d'aléa produite par le BRGM (géorisques), définition du contenu des études et des dispositions constructives.

Kit de communication élaboré par le ministère, à venir et à diffuser

www.yvelines.gouv.fr 20/44

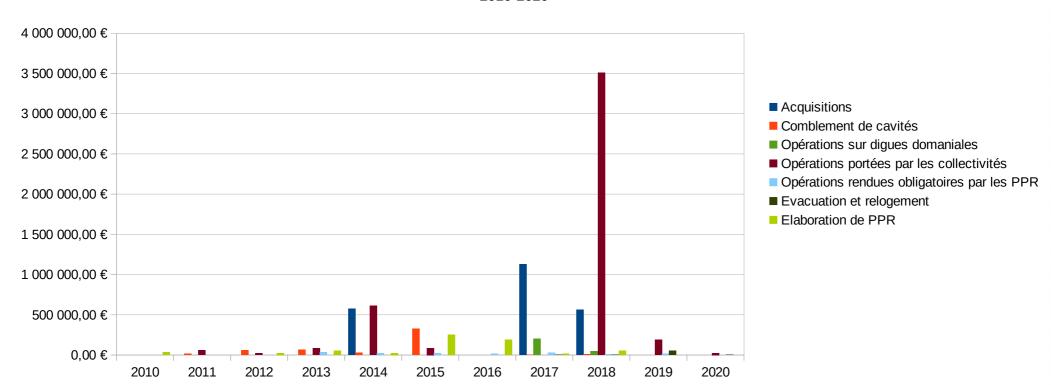


#### Bilan 2020

#### Délégations : ~30k€

- 25k€ pour des actions portées par des collectivités (SMSO : étude de dangers du système d'endiguement de Sartrouville-Montesson);
- ~5k€ pour des frais liés au relogement de personnes sinistrées.

## Délégations FPRNM 2010-2020



www.yvelines.gouv.fr 21/44

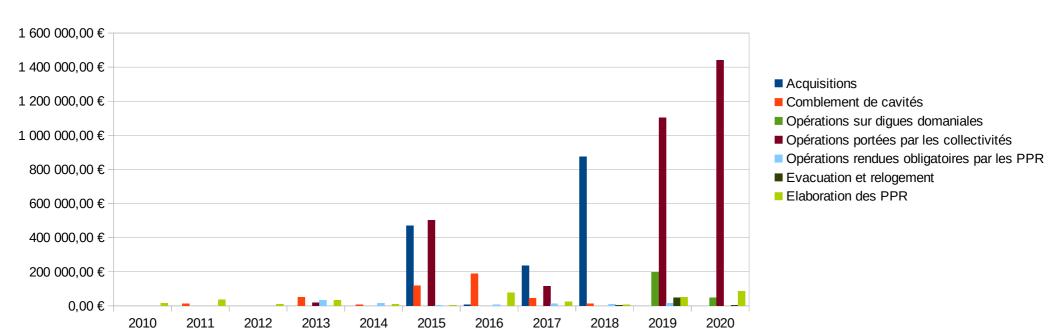


#### Bilan 2020

Paiements: 1,581M€

- 48k€ pour des travaux sur des digues domaniales (SMAGER).
- 1,441M€ pour des actions portées par des collectivités (SMSO : prolongement de la digue de Montesson, action du PAPI SMF) ;
- 5k€ pour des frais liés au relogement de personnes sinistrées ;
- 86k€ pour l'élaboration des PPR.

Paiements FPRNM 2010-2020



www.yvelines.gouv.fr 22/44



## Évolutions réglementaires

#### Intégration au budget de l'État

- Raisons :
  - Fonds extrabudgétaire, sans « personnalité juridique »,
  - Absence d'outil de suivi de la consommation des crédits,
  - Contradictions avec des principes de la LOLF (Cour de Comptes)
- Évolutions :
  - Intégration au budget général de l'État en tant qu'action 14 « fonds de prévention des risques naturels majeurs » du programme 181 « prévention des risques »,
  - Intégration au budget de l'État des cotisations catnat (ces cotisations ne transiteront plus via la CCR).
- Conséquences :
  - Gestion comptable via l'outil Chorus,
  - Pas de changement sur les règles d'éligibilité (note du 11/02/19),
  - Délégations au fil de l'eau (au lieu de 3 par an) mais nécessité d'anticiper la programmation des dépenses en fin d'année N-1

www.yvelines.gouv.fr 23/44



## Évolutions réglementaires

#### **Augmentation des ressources**

- Raisons :
  - Ressources plafonnées à 131,5M€/an mais dépenses supérieures depuis plusieurs années (202,5M€ en 2019),
  - Perspectives de dépenses encore plus importantes dans le contexte du changement climatique, de la prise de compétence GEMAPI et de la dynamisation des PAPI suite au conseil de défense écologique du 4 février 2020.

#### Évolutions :

- 205M€ alloués à l'action 14 du BOP181 (+73,5M€),
- Pas de plafond par mesure.

www.yvelines.gouv.fr 24/44



#### Prévisions 2021

#### Prévisions 2021 (délégations et paiements) :

- Finalisation de l'acquisition/démolitions de deux maisons à Chanteloup suite au fontis d'octobre 2019 : une des deux maisons acquise, demande en cours d'élaboration pour la seconde ;
- Acquisition/démolitions de deux maisons à Gommecourt suite à l'effondrement d'une falaise en 2018;
- Lancement du marché de maîtrise d'œuvre pour la démolition et mise en sécurité de deux parcelles sur l'Hautil (maisons sinistrées par un fontis de 2016);
- Démarrage de l'études d'aléas du PPRI Yvette ;
- Poursuite des travaux engagés par les collectivités (notamment l'achèvement des travaux de la digue de Sartrouville);
- Lancement d'études sur le système d'endiguement de la ville du Pecq (SMSO);
- Travaux de sécurisation par des particuliers ou des entreprises);

www.yvelines.gouv.fr 25/44



## Catastrophes naturelles

Bilan 2020

#### Sécheresse 2019

85 demandes (80 non reconnues et 5 en cours de traitement)

#### Autres évènements survenus en 2020

- Orages de mai 2020 : 15 demandes (15 reconnues),
- Orages d'août 2020 : 1 demande (1 reconnue),
- Inondations de la Seine (février-mars 2020) : 2 demandes (en cours de traitement),
- Effondrement de falaise à Méricourt (en cours de traitement).

**Sécheresse 2020** : déjà 81 demandes reçues (65 demandes déjà remontées au ministère de l'intérieur – en attente de passage en commission)

Inondation de la Seine (janvier-février 2021) : déjà 1 demande de reçue

Pour info : 58 demandes versées sur icatnat en 2020 (sur 133 reçues) et nette progression au cours de l'année

www.yvelines.gouv.fr 26/44

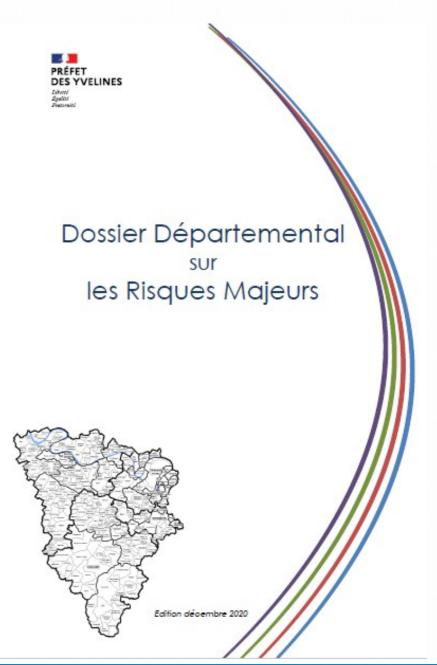


## INFORMATION PRÉVENTIVE

Dossier départemental des risques majeurs

#### Finalisé en décembre 2020

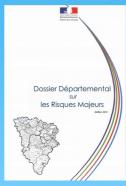
Présentation par le SIDPC de la préfecture des Yvelines



www.yvelines.gouv.fr 27/44

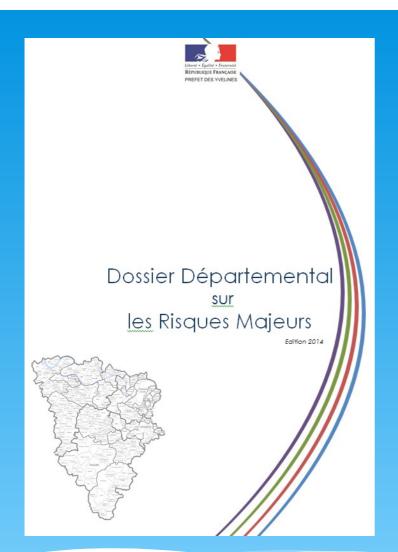
# DOSSIER DEPARTEMENTAL SUR LES RISQUES MAJEURS

**DDRM 2020** 









## **Définition**

- Recense les risques connus ou prévisibles

Pour chacun des risques, il donne:

- Une définition générale
- La nature
- L'historique de ses manifestations
- Les mesures de prévention spécifiques

## Réglementation



#### Chemin:

#### Code de l'environnement

Partie réglementaire

Livre Ier: Dispositions communes

Titre II : Information et participation des citoyens Chapitre V : Autres modes d'information

Section 2 : Droit à l'information sur les risques majeurs

Sous-section 1 : Dispositions générales

#### Article R125-11

Modifié par Décret n°2007-397 du 22 mars 2007 - art. 9 JORF 23 mars 2007

I.-L'information donnée au public sur les risques majeurs comprend la description des risques et de leurs conséquences prévisibles pour les personnes, les biens et l'environnement, ainsi que l'exposé des mesures de prévention et de sauvegarde prévues pour limiter leurs effets.

Cette information est consignée dans un dossier départemental sur les risques majeurs établi par le préfet, ainsi que dans un document d'information communal sur les risques majeurs établi par le maire. Sont exclues de ces dossier et document les indications susceptibles de porter atteinte au secret de la défense nationale, à la sûreté de l'Etat, à la sécurité publique ou aux secrets en matière commerciale et industrielle.

II.-Le dossier départemental sur les risques majeurs comprend la liste de l'ensemble des communes mentionnées à l'article R. 125-10 avec l'énumération et la description des risques majeurs auxquels chacune de ces communes est exposée, l'énoncé de leurs conséquences prévisibles pour les personnes, les biens et l'environnement, la chronologie des événements et des accidents connus et significatifs de l'existence de ces risques et l'exposé des mesures générales de prévention, de protection et de sauvegarde prévues par les autorités publiques dans le département pour en limiter les effets.

Le préfet transmet aux maires des communes intéressées le dossier départemental sur les risques majeurs.

Le dossier départemental sur les risques majeurs est disponible à la préfecture et à la mairie. Il est mis à jour, en tant que de besoin, dans un délai qui ne peut excéder cinq ans.

La liste des communes mentionnées à l'article R. 125-10 est mise à jour chaque année et publiée au Recueil des actes administratifs. Elle est accessible sur les sites internet des préfectures de département, lorsqu'ils existent, et sur le site Internet du ministère chargé de la prévention des risques majeurs.

Le préfet adresse aux maires des communes intéressées les informations contenues dans les documents mentionnés à l'article R. 125-10 intéressant le territoire de chacune d'elles, les cartographies existantes des zones exposées ainsi que la liste des arrêtés portant constatation de l'état de catastrophe naturelle.

Article R.125-11 du code de l'environnement

## **Objectifs**



2

#### Il permet au citoyen de connaître:

- les dangers auxquels il est exposé
  - Les dommages prévisibles
- Les mesures préventives qu'il peut prendre pour réduire sa vulnérabilité
  - Les moyens de protection et de secours mis en œuvre par les pouvoirs publics

Il permet aux maires des communes concernées de réaliser leurs <u>DICRIM</u>
(à l'aide du dossier TIM)
(Dossier d'information communale sur les risques majeurs)

[Déclinaison communale du DDRM]

## Modalités

## Communes concernées PPRN

(Plan de prévention des risques naturels)

R111-3

#### Mise à jour

Tous les 5 ans au maximum

#### **Diffusion**

- **□** Sous-préfectures
  - **□** Mairies
- **□** Services contributeurs

www.yvelines.gouv.fr



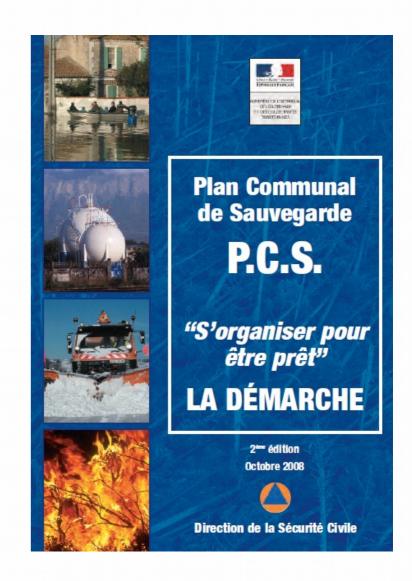
## INFORMATION PRÉVENTIVE

Pratiques en matière d'information préventive

## Obligations d'information préventive suite à un PPR :

- État (Préfecture) :
  - information des acquéreurs-locataires (IAL)
  - dossier départemental des risques majeurs (DDRM)
- Commune :
  - information biennale de la population
  - élaboration et mise à jour du plan communal de sauvegarde (PCS)
  - élaboration d'un document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM)

Proposition d'une intervention des services de l'État sur le sujet en 2021 auprès de l'Union des Maires des Yvelines



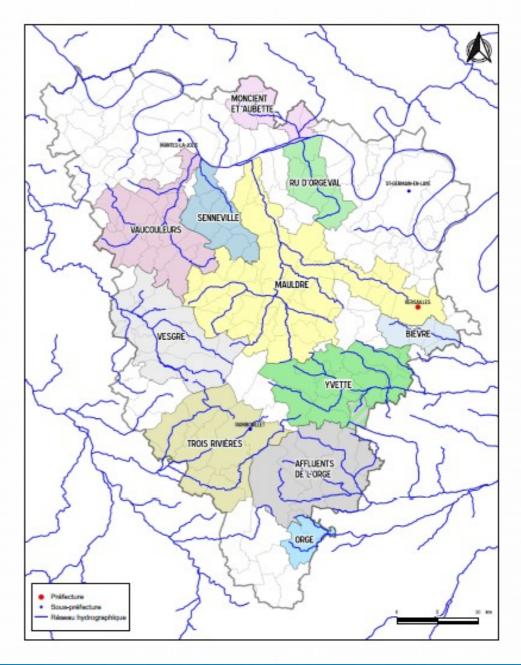
www.yvelines.gouv.fr 33/44



Stratégie en matière de risque inondation

Étude menée en 2020-2021 sur l'ensemble des bassins versants du département afin de prioriser la réalisation des PPRI et des PAPI

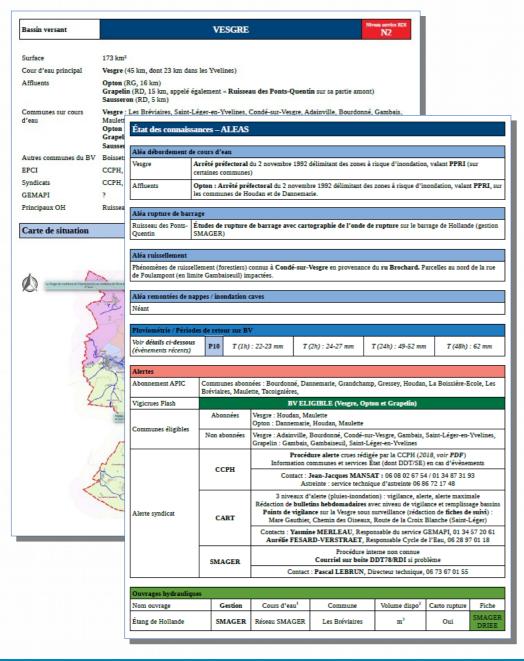
Basée sur le recensement des enjeux potentiellement inondables mené dans le cadre de la mission RDI sur le réseau non surveillé.



www.yvelines.gouv.fr 34/44



#### Stratégie en matière de risque inondation



Chaque bassin versant a fait l'objet d'une **fiche de synthèse** regroupant les informations connues relative au risque inondation (débordement, remontées de nappes, ruissellement):

- connaissance de l'aléa:

   phénomènes récurrents, données pluviométriques et périodes de retour, alertes locales (syndicats), gestion des ouvrages hydrauliques, étude des évènements historiques (dossiers CAT-NAT).
- recensement des enjeux : travail par cours d'eau, à la commune (habitations, activités, établissements sensibles)

www.yvelines.gouv.fr 35/44



## Stratégie en matière de risque inondation

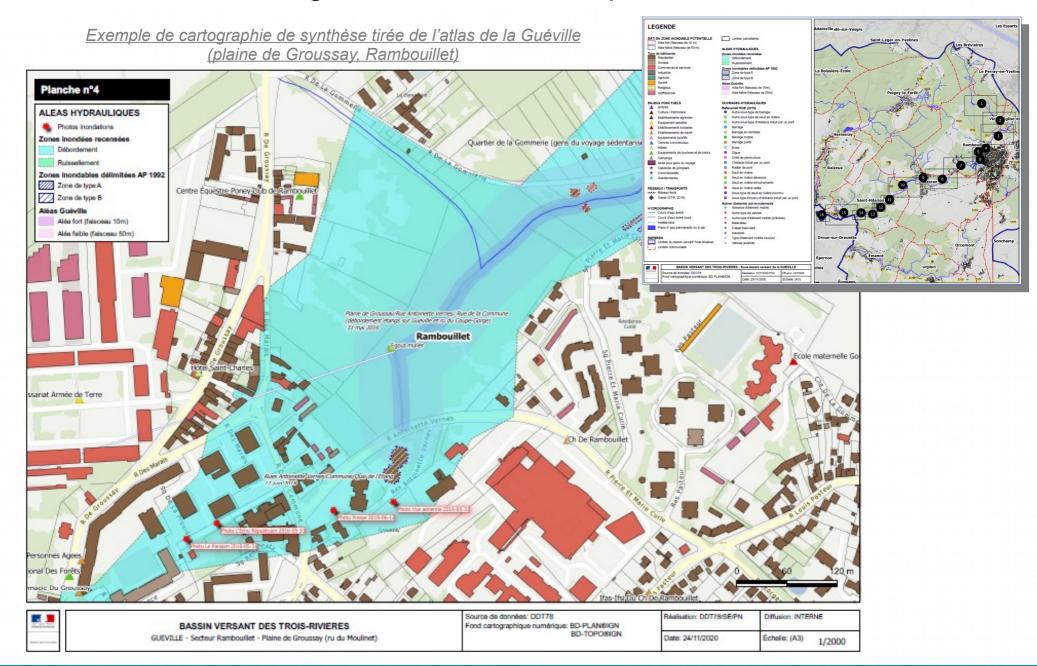
		Vesgre	,			
Commune	Type enjeux	Faisceau de 10 m (aléa fort)	Faisceau de 50 m (aléa faible)	Zone inondables AP92	Commentaires	
Maulette	Habitations	1 (rue de la Folie, 17) (habitation ?)	3 (rue de la Folie) 1 (rue des Abreuvoirs, 14) 8 (rue du Tourniquet)	1 zone de type A, incluant la RN12 (impact des crues inconnu) L'avenue de la République est en limite ZI. Pas d'autres enjeux (ZEC)	Enjeux en rive gauche du bra Sud de la Vesgre, en limite d'Houdan. Le bras Nord, sans enjeux, est appelé « Fausse Vesgre ». Une dérivation, juste en aval de la	
	Activité	-	-	Centre commercial de Maulette (Inttermarché, Bricorama, Fnac), en limite ZI (1992)	RN12, permet d'alimenter en priorité ce bras pour inonder la ZEC de la Peupleraie (entre la RN12 et la rue des Abreuvoirs).	
	Habitations (90)	7 (rue du Parc, inondées 2016) 1 (avenue de la République, 14, inondée 2016) 1 (rue du Tapis Vert, 6bis, inondée 2016) 2 (rue des Abreuvoirs, 270 et 340)	1016) 1016) 1016) 1016) 1016) 1016 1016			
Houdan	Activité	2 (rue des Abreuvoirs)	Agence La Poste (rue des Clos de l'Écu) Guy Harang Abattoir (ZI Saint- Matthieu)	1 zone A et 1 zone B en aval de la RD912. Enjeux : moulin des Arts, STEU en limite ZI.	de Champagne, l'avenue de la République, le chemin de la Fausse Vesgre, le parc du Cygne Majorité des enjeux impactés	
	Santé	-	C.H. de Houdan 2 EHPAD dans le centre hospitalier	Environ <b>25 maisons</b> situées en ZI 1992 (avenue de la République, allée du Val de Vesgre), en plus de	situés au niveau et en amont de la <b>confluence Vesgre</b> / <b>Fausse</b> <b>Vesgre.</b>	
	Éducation	-	Collège François Mauriac (677 rue des Clos de l'Écu, effectif : 760 élèves)	celles comprises dans le faisceau de 50 m.	Attention particulière aux <b>établissements sensibles en ZI</b> : hôpital de Houdan, collège François Mauriac.	
	Sport / Loisirs	Gymnase de Houdan Moulin des Arts	-			

Exemple de synthèse des enjeux sur Maulette et Houdan (en zone inondable de la Vesgre)

www.yvelines.gouv.fr 36/44



## Stratégie en matière de risque inondation



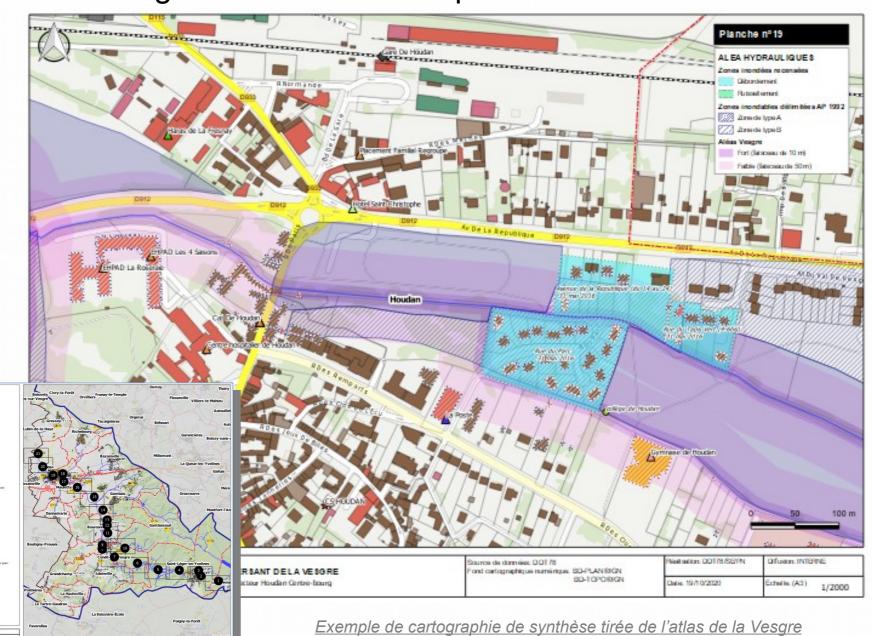
www.yvelines.gouv.fr 37/44



LEGENDE

## PRÉPARATION DU SDRNM 2023-2027

Stratégie en matière de risque inondation



www.yvelines.gouv.fr 38/44

(centre-ville Houdan)



## Stratégie en matière de risque inondation

#### **Priorisation PPRI:**

- bâti impacté (habitations, activités)
- nombre de reconnaissances CAT-NAT



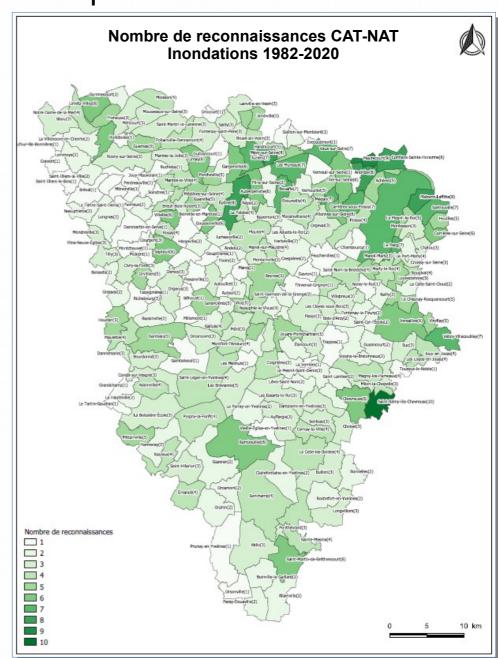
pression démographique

#### **Priorisation PAPI:**

- étendue du bassin versant
- nombre de reconnaissances CAT-NAT



- densité de population
- gestion claire (GEMAPI)
- multi-risques



www.yvelines.gouv.fr 39/44



## Stratégie en matière de risque inondation

BV	Volume enjeux *	Nb de CAT-NAT	Ruissellement	GEMAPIEN (PI)	Intérêt PAPI	Porteur potentiel PAPI	Intérêt PPRI	Niveau priorité PPRI	Intérêt ruissellement
Vesgre (16 communes)	410 habitations 50 activités	44 (moy. 2,75/com.)	Condé	CCPH/CART/CCCY	Moyen	A définir	Houdan	P3	Peu de données
Yvette (18 communes)	1160 habitations 75 activités	57 (moy. 3,16/com.)	-	SIAHVY (transfert)	En cours	SIAHVY	En cours	P1	Action dédiée dans le PAPI Orge Yvette
Orge (3 communes)	240 habitations 35 activités	13 (moy. 4,33/com.)	-	CART	En cours	SIAHVY	2017	-	Action dédiée dans le PAPI Orge Yvette
Rémarde (8 communes)	890 habitations 35 activités	24 (may. 3,00/com.)	-	CART	En cours	SIAHVY	En cours (Rémarde uniquement)	P1	Action dédiée dans le PAPI Orge Yvette
Bièvre (4 communes)	110 habitations ** 50 activités	13 (moy. 3,25/com.)	Jouy-en-Josas	SIAVB (transfert)	Faible	SIAVB / SMBVB (si PAPI sur ensemble bassin)	2020	-	OUI (ruissellement forestier sur centre- ville Jouy-en-Josas, ruissellement « routier » sur le Petit-Jouy, Les Loges)
Trois-Rivières (14 communes)	680 habitations 50 activités	43 (moy. 3,07/com.)	Rambouillet	CART	Moyen	A définir (SM3R ?)	En projet (lancement 2021)	P1	OUI (ruissellement forestier) Existence d'un SDA approuvé sur Rambouillet, Gazeran, Vieille-Eglise
Vaucouleurs – Flexanville (30 communes)	1050 habitations 80 activités	77 (moy. 2,56/com.)	Septeuil	CCPH / SMSO	Moyen *	SMSO	Fort	P2	Peu de données
Senneville (10 communes)	480 habitations 28 activités	22 (moy. 2,20/com.)	-	SMSO (transfert)	Faible *	SMSO	2000	P4 (révision)	Pas de données
Ru de Fontenay (5 communes)	135 habitations 7 activités	9 (moy. 1,80/com.)	-	SMSO (transfert)	Faible *	SMSO	Faible	P4	Phénomène connu (mais niveau d'aléa inconnu)
Mauldre-Gally (51 communes)	Gally: 520 habitations 50 activités  Mauldre et autres affluents: 1300 habitations 130 activités	150 (moy. 2,94/com.)	Maule	En cours de définition	Fort	A définir	2005 (Mauldre) 2013 (Gally)	Mauldre : révision ?	OUI (fort ruissellement en 2016) sur Mauldre aval
Montcient-Aubette (10 communes)	510 habitations 45 activités	37 (moy. 3,70/com.)	-	SMSO (transfert)	Moyen *	SMSO	Moyen	P3	Pas de données
Ru d'Orgeval (7 communes)	790 habitations 100 activités	27 (moy. 4,14/com.)	Orgeval	SMSO (transfert)	Faible *	SMSO	Fort	P2	OUI (fort ruissellement en 2018)
Réseau SMAGER	Sans objet	-	-	SMAGER	Faible	SMAGER	Sans objet	Sans objet	Pas de données
Ru de Buzot (7 communes)	105 habitations *** 12 activités	14 (moy. 2,00/com.)	L'Etang-la-Ville	SMSO (transfert)	Faible *	SMSO	Sans objet (busé à 80%)	Sans objet	Phénomène connu (mais niveau d'aléa inconnu)
Seine-Oise 78 (54 communes)	46 943 habitants ****	270 (moy. 5,00/com.)	-	SMSO (transfert)	Fort	SMSO	2007	-	Pas de données
Epte (2 communes)	25 habitations 1 activité	8 (may. Non pertinente)	-	CCPIF	Faible	A définir	Faible	P4	Pas de données

www.yvelines.gouv.fr 40/44



#### Stratégie en matière de risque inondation

#### **Priorisation PPRI:**

- bâti impacté (habitations, activités)
- nombre de reconnaissances CAT-NAT
- pression démographique



#### Finalisé:

- PPRI Mauldre (2005)
- PPRI Seine et Oise (2007)
- PPRI du Ru de Gally (2013)
- PPRI Orge-Sallemouille (2017)
- PPRI Bièvre (2020)

#### En cours (ou à venir):

- PPRI Rémarde (lancé en 2018)
- PPRI Yvette amont (lancé en 2021)
- PPRI Drouette et affluents (à venir, 2ème semestre 2021)

#### Priorisation 2023-2027:

- PPRI Ru d'Orgeval (études SMSO en cours)
- PPRI Vaucouleurs-Flexanville

www.yvelines.gouv.fr 41/44



#### Stratégie en matière de risque inondation

#### **Priorisation PAPI:**

- étendue du bassin versant
- nombre de reconnaissances CAT-NAT
- densité de population
- gestion claire (GEMAPI)
- multi-risques



#### Finalisé:

• PAPI de la Seine et de la Marne franciliennes (EPTG SGL,2013)

#### En cours:

PAPI Orge-Yvette (SIAHVY, 2018)

#### **Priorisation 2023-2027:**

- PAPI Seine Yvelinoise et affluents (porteur potentiel SMSO)
- PAPI Gally-Mauldre (porteur à définir)

www.yvelines.gouv.fr 42/44



## Acronymes

- CCR : caisse centrale de réassurance
- DDRM : dossier départementale des risques majeurs
- DICRIM : document d'information communal sur les risques majeurs
- FPRNM : fonds de prévention des risques naturels majeurs, dit « Fonds Barnier »
- GEMAPI : gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (compétence obligatoire des EPCI créée au 1<sup>er</sup> janvier 2018, pouvant être transférée à des structures intercommunales type syndicat de rivière)
- IAL: information acquéreurs-locataires
- LOLF: loi organique relative aux lois de finances
- OH : ouvrages hydrauliques (SE : système d'endiguement / AH : aménagement hydraulique)
- PAPI : programme d'actions de prévention des inondations
- PCS: plan communal de sauvegarde,
- PGRI : plan de gestion des risques d'inondation
- PPR : plan de prévention des risques (inondations, mouvement de terrain)
- SDAGE : schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (document cadre de planification de la gestion de l'eau à l'échelle des grands bassins hydrographiques, comme le bassin Seine Normandie)
- SDRNM : schéma départementale des risques naturels majeurs
- SIDPC : Service Interministériel de Défense et de Protection Civile
- TIM: transmission d'information aux Maires

www.yvelines.gouv.fr 43/44



## Pour aller plus loin

- Site internet de la préfecture des Yvelines (risques naturels) : http://www.yvelines.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-et-prevention-des-risques/Prevention-des-risques
  - DDRM: https://www.yvelines.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-etprevention-des-risques/Prevention-des-risques/Quels-sont-les-risques-dans-ledepartement
  - PPRI de la Bièvre :
     https://www.yvelines.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-et-prevention-des-risques/Prevention-des-risques/Le-risque-inondation/Plan-de-prevention-des-risques-d-inondation-PPRI-de-la-vallee-de-Bievre-et-du-ru-de-Vauhallan
- iCatnat : https://www.icatnat.interieur.gouv.fr/mairie/accueil/
- Géorisques (page consacrée au risque argile) : https://www.georisques.gouv.fr/dossiers/exposition-au-retrait-gonflement-des-argiles#/

www.yvelines.gouv.fr 44/44



## Pour aller plus loin

- Site internet de la DRIEE :
  - Directive inondation : http://www.driee.ile-de-france.developpementdurable.gouv.fr/directive-inondation-r664.html
  - Consultation du public sur le SDAGE et le PGRI : http://www.driee.ile-defrance.developpement-durable.gouv.fr/consultation-publique-sur-l-eau-et-lesinondations-a4403.html
  - Fonds Barnier:
     http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/fonds-de-prevention-des-risques-naturels-majeurs-a155.html
  - PAPI: http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/papi-programme-d-actions-de-prevention-des-r1470.html
    - http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/programme-d-actions-de-prevention-des-inondations-r376.html

www.yvelines.gouv.fr 45/44